

Bry-sur-Marne — Champigny-sur-Marne — Charenton-le-Pont — Fontenay-sous-Bols — Joinville-le-Pont — Le Perreux-sur-Marne — Maisons-Alfort — Nogent-sur-Marne — Saint-Mandé—Saint-Maur-des-Fossés—Saint-Maurice—Villiers-sur-Marne—Vincennes—

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL Paris Est Marne & Bois EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 6 MAI 2025 SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO

DC 2025-77

OBJET: Désignation du représentant de Paris Est Marne & Bois et de son suppléant au sein du Comité Local pour l'Emploi mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi

Membres en exercice	90
Présents titulaires	57
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	22
Absents	11

Votants	79
Abstention	0
Suffrages exprimés	79
Pour	79
Contre	0

Présents:

Caroline ADOMO, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Agnès CARPENTIER, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Brigitte GAUVAIN, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT, Bénédicte MARETHEU, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Marc MEDINA, Pierre MIROUDOT, Samuel MULLER, Déborah MUNZER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Germain ROESCH, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Virginie TOLLARD, Pascal TURANO, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL.

<u>Représentés :</u>

Sophie AMAR représentée par Philippe DUBUS, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Marie-Laurence BEYO représentée par Stéphane CHAULIEU, Christian CAMBON représenté par Jean-Paul DAVID, Geneviève CARPE représentée par Jacqueline BENHAMED, Sylvie CHARDIN représentée par Samuel MULLER, Véronique CHEVILLARD représentée par Rodolphe CAMBRESY, Florence CROCHETON-BOYER représentée par Julien WEIL, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Hervé GICQUEL représenté par Pierre MIROUDOT, Aurélia GIRARD représentée par Pascal TURANO, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Catherine HERVÉ représentée par Jean-Luc CADEDDU, Pascale MOORTGAT représentée par Germain ROESCH, Michel OUDINET représenté par Jacques Alain BENISTI, Mary France PARRAIN représentée par Bruno BORDIER, Karine PEREZ représentée par Thierry BARNOYER, Florentine RAFFARD représentée par Carole DRAI, Igor SEMO représenté par Jacques J.P. MARTIN, Aurore THIROUX représentée par Laurent JEANNE, Céline VERCELLONI représentée par Quentin BERNIER-GRAVAT, Yann VIGUIE représenté par Bernard GAUDIERE.

Absents:

Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Téo FAURE, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Anne KLOPP, Nassim LACHELACHE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20250512-DC2025-77-DE Date de télétransmission : 12/05/2025 Date de réception préfecture : 12/05/2025

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS SEANCE DU 6 MAI 2025

<u>OBJET</u>: Désignation du représentant de Paris Est Marne & Bois et de son suppléant au sein du Comité Local pour l'Emploi mis en place dans le cadre de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

VU le code général des collectivités territoriales

VU la loi nº 2023-1196 du 18 juin 2023 pour le plein emploi

VU le décret n° 2024-560 du 18 juin 2024 relatif aux comités territoriaux pour l'emploi

CONSIDÉRANT que le Préfet du Val de Marne nous a invité à désigner un représentant et son suppléant au sein du Comité Local pour l'Emploi de l'EPT 10

CONSIDERANT que les comités locaux pour l'emploi vont s'attacher à mieux coordonner l'action des différents acteurs de l'insertion et de l'emploi sur les territoires,

CONSIDÉRANT que cette désignation entre dans le champ de sa compétence développement économique et emploi, il appartient à l'EPT Paris Est Marne & Bois de désigner ses représentants,

VU l'avis de la Commission des Finances du 29 avril 2025 ;

DELIBERE

ARTICLE 1:

DESIGNE un représentant de Paris Est Marne&Bois et son suppléant au sein du Comité Local pour l'Emploi de l'EPT10 :

- Pierre MIROUDOT ; Délégué Titulaire
- Rodolphe CAMBRESY; Délégué Suppléant

ARTICLE 2:

AUTORISE le Président à prendre tous actes nécessaires à la bonne exécution de la présente.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture, de sa publication et/ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'établissement public territorial PARISESTMARNE&BOIS ou contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 1 2 MAI 2025 est exécutoire à la date du en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20250512-DC2025-77-DE Date de télétransmission : 12/05/2025 Date de réception préfecture : 12/05/2025